

<https://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-catholique-et-transidentite-courrier-au-DGER.html>



# Enseignement catholique et transidentité : courrier au DGER

- Nos Actions - Les Courriers du SNETAP -

Date de mise en ligne : mercredi 17 mai 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Monsieur le Directeur Général,

Le 29 mars dernier, vos services réunissaient un groupe de travail du [CNEA](#) sur l'accueil des élèves et étudiant.es transgenres dans les établissements agricoles.

A la fin de cette réunion, un représentant syndical, membre de la Commission exécutive de la FEP-[CFDT](#) Éducation nationale, a fait part de son inquiétude quant à la position de l'enseignement catholique sur la situation des élèves transgenres.

En effet selon ce dernier, l'Enseignement catholique a passé sous silence la circulaire ([EN](#)) n°36 du 30 septembre 2021 "Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire", assurant que « ce type de circulaire ne s'applique pas aux établissements privés sous contrat d'association avec l'État ». Cette alerte de notre collègue se confirme en regardant le site du Secrétariat général de l'enseignement catholique où nous pouvons lire que « les documents des rectorats ne peuvent se substituer à notre responsabilité éducative... » (Nathalie Tanchon-Quellejeu, adjointe à la DDEC 75). Sur le même site nous pouvons aussi lire que « invitant à mieux prendre en compte des questions d'identité de genre en milieu scolaire, la circulaire de septembre 2021 a confronté les établissements à une inflation de demandes de transition d'élèves, ... ». Ce propos tendancieux laissant supposer que la circulaire incite à la transidentité, ce qui ne peut que nous surprendre et nous choquer.

L'Enseignement catholique, s'il ne reconnaît pas la circulaire ministérielle, a par contre publié, le 14 avril 2023, ses propres fiches sur la question du genre, destinées aux chef.fes d'établissement. Pour les catholiques « ces fiches redonnent les éléments de l'anthropologie chrétienne fondée sur l'altérité homme-femme » et « s'appuient sur le document de la Congrégation pour l'éducation catholique, "Il les créa homme et femme" ».

Cette série de cinq fiches sur la prise en charge des élèves transgenres vise à donner aux équipes des préconisations de dialogue et une réflexion « dans une temporalité indispensable, le temps de l'adolescence étant caractérisé par une réversibilité ». Elles donnent également des pistes de lecture parmi lesquelles la théologie du corps de Jean Paul II. Ces documents font ressortir une approche médicale de la transidentité avec un sous-entendu de pathologie.

Dans un contexte de forte augmentation des violences homophobes et transphobes et alors que le [CNEAP](#) se réclame régulièrement de « sa participation au service public d'éducation », la publication de ces fiches et la volonté d'ignorer la circulaire du 30 septembre 2021 – qu'il nous revient encore de transcrire dans l'enseignement agricole – sont des éléments très graves incompatibles avec le service d'éducation et de formation y compris pour les établissements sous contrat.

A l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, à laquelle participe le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Général, un rappel à l'ordre des représentant.es de l'Enseignement agricole catholique et l'application pleine et entière, dans tous leurs établissements, de la circulaire n°36 "Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire" et des fiches repères « pour l'accueil des jeunes trans dans les établissements de l'enseignement agricole ».

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Laurence DAUTRAIX

Co-Secrétaire Générale Snetap-[FSU](#)

Frédéric CHASSAGNETTE

Co-Secrétaire Général Snetap-FSU